

# FICHE TECHNIQUE BP

▲ **Rôle de l'habilité au sens de la NF C 18-510** : Chargé d'intervention chaîne photovoltaïque (PV).

▲ **Périmètre de l'habilité** : Nécessite des compétences en électricité : **oui** / Tension des installations inférieure à 1000 V / A une fonction d'encadrement : non / Doit être encadré par un autre habilité : oui, pour les opérations de maintenance, de connexion et de déconnexion / BP recouvre une autre habilitation : non.

▲ **Exemples de métiers concernés** : Installateur de panneaux photovoltaïques.

▲ **Exemples d'opérations réalisées** : Montage et démontage de connecteurs débrochables, manipulation de modules PV, connexion des modules PV d'une même chaîne PV à l'aide de connecteurs débrochables, à l'exclusion du raccordement de la chaîne à une boîte de jonction. Cette liste est limitative en BP (autres opérations que celles-ci = BR avec mention spéciale 'Photovoltaïque'). Voir § 12.9.2 de la NF C 18-510.

Note : les opérations suivantes sont dispensées d'habilitation. • Manipulation de tout module PV de tension  $U_{0c\ STC} \leq 60\ V\ CC$ . • Manipulation de modules PV dont l'extrémité des câbles de liaison est protégée par un dispositif isolant au moins IP44 pour une opération exposée aux intempéries ou à l'humidité, ou au moins IP2X ou IPXXB dans le cas contraire. • Interconnexion de modules à l'aide de connecteurs débrochables conformes à la norme NF EN 50521 sur une chaîne de tension  $U_{0c\ STC} \leq 60\ V\ CC$ .

▲ **Exemples d'installations concernées ou d'opérations** (photos ci-dessous) :



▲ **Equipements personnels à minima nécessaires pour la formation\*** (inter et intra-entreprise) :

Vêtements de travail couvrants  Outillage isolé (NF EN 60900) si nécessaire.

▲ **Moyens à minima nécessaires pour la formation** (inter et intra-entreprise) :

Modules d'une chaîne PV et boîtes de jonction à installer, nettoyer et couvrir  Outillage nécessaire à l'installation et au nettoyage  Bâches de couverture des modules  Salle avec tables et chaises, écran ou mur permettant la vidéo-projection, et tableau papier ou effaçable.

▲ **Niveau de technicité ou d'exigence de la formation** : 1 (sur une échelle de 1 à 4).

▲ **Durée préconisée** (formation + évaluation) : Initiale = 1 jour / Renouvellement = 1 jour.

▲ **Profils compatibles dans la même session de formation** : BR pour l'acquisition des compétences spécifiques aux interventions générales sur chaîne PV. Total de 8 évaluations maximum par groupe sur 0,5 jour.

▲ **Habilitations supplémentaires cohérentes avec le profil** : Aucune.